

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

AP21
N 8
C3
PER

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Il faut nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu'il ne les
ait oubliées."

CHARLES NODDIE.

JANVIER

1er Volume, 1ere et 2eme Livraison

QUÉBEC
TYPOGRAPHIE DE P.-G. DELISLE

1882

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

1. ProspectusRÉDACTION
2. La nuit (poésie)A. B. ROUTHIER
3. Pour les Nouvelles Soirées Canadiennes..... ARTHUR BUIES
4. Hubert LaRue.....N. FAUCHER DE ST. MAURICE
5. Coups de plume.... ..BENJ. SULTE
6. A propos du mot " Habitant "...TV P. BÉDARD

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES,

Revue littéraire bi-mensuelle paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 24 pages chacune.

ABONNEMENT - - - \$3.00 par année.

PROPRIÉTAIRES

LOUIS H. TACHÉ — EDMOND LORTIE

Secrétaire et Administrateur,

LOUIS H. TACHÉ, QUÉBEC

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

“ Ilâtons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu’il ne les
ait oubliées.”

CHARLES NODIER.



QUÉBEC
TYPOGRAPHIE DE P.-G. DELISLE
1882

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

PROSPECTUS



PLUSIEURS amis des lettres, désireux de donner à notre jeune littérature canadienne un nouvel essor, ont eu l'idée de faire revivre les "Soirées Canadiennes," publication charmante et sérieuse en même temps, qui a fait époque dans l'histoire de notre république littéraire.

En entreprenant aujourd'hui la publication des "Nouvelles Soirées Canadiennes," notre but est le même que celui que s'étaient proposé les fondateurs des "Soirées" d'autrefois. La preuve en est dans le fait que plusieurs de ces fondateurs ont consenti à devenir nos collaborateurs. Nous voulons soustraire à l'oubli les belles et vieilles légendes de la Nouvelle-

France,—publier des documents historiques inédits, vulgariser certains épisodes peu connus de notre histoire,—répandre au milieu de nos populations des écrits d'un caractère vraiment national, romans, drames, études sur la littérature française, causeries scientifiques, dont l'objet sera de fortifier nos institutions et notre langue.

Les "Nouvelles Soirées Canadiennes" seront avant tout et toujours canadiennes et catholiques, c'est-à-dire qu'elles seront essentiellement nationales.

Notre revue paraîtra, à partir du 1^{er} Janvier 1882, par livraisons bi-mensuelles de 24 pages chacune, et sera rédigée par un comité de collaborateurs parmi lesquels nous pouvons nommer les suivants :

L'HON. P.-J.-O. CHAUVEAU,	L'ABBÉ J.-C.-K. LAFLAMME,
J.-C. TACHÉ,	L'ABBÉ BRUCHESI,
L'HON. A.-B. ROUTHIER,	A.-N. MONTPETIT,
ERNEST GAGNON,	L.-P. LEMAY,
ARTHUR DANSEREAU,	E. GÉRIN,
OSCAR DUNN,	A. GÉLINAS,
N. FAUCHER DE ST. MAURICE,	ALP. LUSIGNAN,
LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE,	T.-P. BÉDARD,
BENJAMIN SULTE,	PHILÉAS HUOT,
ARTHUR BUIES,	EUD. EVANTUREL,
JOS. MARMETTE,	J.-B. CAOINETTE,
NAPOLEÓN LEGENDRE,	THOS. CHAPPAIS,
A. ACHINTRE,	E. PRINCE.
JOS. TASSÉ,	JAS. PRENDERGAST.

LA NUIT.

La nuit sur l'horizon étend ses grandes ailes
Mais, grâce à Dieu, la nuit n'a pas d'ombres ce soir.
La lumière rayonne aux voûtes éternelles
Et sur un pan du ciel, comme un grand ostensor,
La lune monte, monte, et de clartés inonde
Les montagnes, la mer, les vallons et les bois.
La nature se tait : on dirait que le monde
Pour mieux voir ce tableau retient sa grande voix.

Au firmament d'azur, d'innombrables étoiles
Etincellent partout comme des diamants,
Pendant qu'à l'Occident, pliant ses sombres voiles,
Un lourd nuage fuit leurs rayons éclatants.
De célestes lueurs, scintillante, embrasée,
La mer, en se calmant, semble se réjouir.
Le rivage s'endort, et la vague apaisée
Ose à peine se plaindre en y venant mourir.

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Je chante en contemplant ces scènes toujours belles
Et mon âme vers Dieu se plaît à remonter.
Qui sait si cette lune, aux splendeurs immortelles,
N'est pas son œil divin revenant visiter
Notre globe qu'il aime en dépit de ses fanges ?
Et ces astres sans nombre illuminant la nuit
Qui sait s'ils ne sont pas les prunelles des anges
Dont la troupe fidèle en l'adorant le suit ?

A. B. ROUTHIER.

Pointe-au-Pic, Septembre, 1881.



POUR LES "NOUVELLES SOIRÉES CA ADIENNES."



VOUS allez donc nous revenir, vieilles soirées d'autrefois. Encore nous rappellerons les histoires du passé et nous causerons longtemps devant lâtre qu'une main distraite de temps à autre attise et fait pétiller, pendant que les propos circulent et que les verres lentement s'épuisent.

Paraissez, paraissez, légion des souvenirs. Arrivez en foule ; vous êtes nos hôtes bénis. Nous sommes rassemblés ici pour vous. L'âpre bise souffle sur les campagnes recueillies ; le silence étend au loin ses longues ailes lassées ; la nuit a endormi les flots et nul murmure ne court sur les grèves désertes. L'arbre fouetté par le vent de nord, ce tyran de l'air qui prend la nature aux cheveux, secoue ses lourdes

tresses de givre ; on entend les chemins grincer sous des pas furtifs ; au loin, l'accent rapide de quelque grelot qui fuit et le craquement sec, soudain, irrité du verglas qui se fênd sous l'étreinte du froid . . . Nous voilà. Nous allons causer. Asseyez-vous, ô mes vieux amis, et redisons ces choses où vous avez tant de fois mis votre âme ; chacun de nous en a laissé quelque part un lambeau ; reprenons-le tour à tour, et que les heures sonnent en vain ! . . . Qu'importe le temps ! Nous voilà réunis. Nous allons dérober cette heure à la nuit qui passe et qui emporte jusqu'à nos rêves. Nous allons veiller. Venez, les ancêtres ; nous sommes ici quatre ou cinq du groupe qui a gardé le culte des souvenirs, et nous nous rappelons tous ceux qui furent, qui ne sont plus, mais qui restent impérissables dans nos cœurs . . .

Ne comptons pas nos morts ; il y en a trop, et le cœur saigne assez de ses propres blessures sans qu'on lui ajoute les regrets intarissables de l'amitié à jamais perdue. Ce n'était pas assez de Lucien Turcotte ; toi aussi, pauvre Dr. LaRue, tu es parti. Qu'est-ce qui t'attirait donc vers cette tombe avide où tu avais rêvé de trouver un jour le ciel, comme tu l'as dit dans des vers désespérés ? Ah ! nous sommes restés, nous, et pourquoi ? Pour vous pleurer et pour attendre l'heure d'aller vous rejoindre dans l'éternel rendez-vous. Sphères célestes où tant de nos amis se sont envolés, ouvrez donc, ouvrez donc un peu vos portes ; laissez-moi les apercevoir un instant seulement dans cette vie dont vous gardez l'impénétrable secret ; écarter devant mes yeux l'abîme de l'immen-

sité et que ma pensée y plonge avec son cortège infini de regrets et de souvenirs.

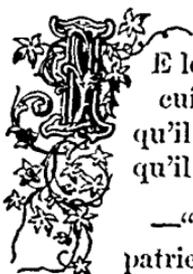
Mes amis ont passé ; soit. Cette terre est maudite ; nous sommes nés pour mourir, mais nous devons jusqu'au dernier jour labourer le sol ingrat. A tous le devoir pénible, incessant, trop souvent infécond, mais salutaire et sacré. Nous vous continuerons et nous tâcherons de ne pas trop décheoir. Nous essaierons de valoir un peu de vous : c'est le meilleur et dernier tribut que nous puissions rendre à votre mémoire.

Et quand ceux qui nous suivront parleront des "Soirées Canadiennes," que leurs souvenirs se confondent, et qu'ils mêlent les *nouvelles* avec les *anciennes*.

ARTHUR BUIES.



HUBERT LARUE.



Le le vois encore assis dans ce fauteuil en cuir auquel il tenait tant, peut-être parce qu'il lui venait du juge Panet. C'était là qu'il aimait à causer.

—“ Ma maison, disait-il, c'est une petite patrie renfermée dans la grande patrie, la patrie commune. Vous y retrouvez votre bon vieux canapé, vos livres, votre tabac et votre vieille pipe si bien culottée.”

Et ses idées d'aller à tire-d'aile. Agriculture, lettres, beaux-arts, philosophie, voyages, science, économie politique, tout était familier à ce docteur en médecine qui aurait voulu être notaire.

Le premier des LaRue qui vint au Canada fut Guillaume de la Rue, notaire royal et juge à Champlain.

— “ C'e Guillaume est mon ancêtre, écrivait Hubert LaRue. De lui la maladie du notariat a passé à sa descendance comme une affection héréditaire. J'espère que le germe de cette affection est éteint : je rends grâce au ciel d'y avoir échappé, d'autant plus que mon tempéramment m'y prédisposait.”

Il écrivait comme il parlait, et que d'enseigne-

ments n'avons-nous pas entendu tomber des lèvres de ce savant chrétien, aussi érudit que modeste, qui lisait Homère, Tacite, Tite-Live, Horace, dans le texte, et faisait de la Bible sa lecture favorite.

Près du fauteuil du docteur, à gauche, il y avait une bibliothèque en bois d'érable. C'était l'arsenal. Nous y puisions nos armes pour la discussion. À droite s'allongeait une table carrée, où s'étaient, lampes, pot-à-tabac, journaux, fioles de pharmacie, plumes, encrier, instruments de chirurgie, échantillons minéralogiques. Les manuscrits de l'écrivain avaient trouvé refuge dans un des tiroirs de ce meuble gigantesque.

Un soir il en tira quelques feuillets et me dit :

—Comment trouvez-vous ce portrait ?

Et il me lut l'histoire d'un *politicien désabusé, auteur d'un petit manuel d'agriculture, à l'usage des écoles.*

En quelques pages fort enlevées—publiées plus tard dans son "*Voyage sentimental sur la rue Saint Jean,*" le docteur LaRue dévoilait l'originalité de sa nature, et j'engage ceux qui aiment l'esprit gaulois à relire cette boutade à la Paul-Louis Courier.

Taille moyenne, large d'épaules, un peu vouté par le travail, par le poids du jour, voix brève, parole vibrante, figure sévère, cœur d'une sœur de charité, tel était celui que nous regrettons. Né à Saint Jean de l'île d'Orléans le 25 mars 1833, de maître Nazaire LaRue, notaire, et de dame Adélaïde Roy, il appartenait par sa mère et par son père à cette vieille

bourgeoisie canadienne-française qui fait l'orgueil et la force de notre race en Amérique. Elle seule a créé, elle seule continue cette Nouvelle France si féconde, si vivace, si fidèle aux souvenirs, aux traditions du passé, si attachée à sa langue, à ses lois, à sa religion, si admirée aujourd'hui par ceux qui savent priser tout ce que peut faire le dévouement et les saines idées. Dieu bénit l'union du notaire LaRue. Treize enfants vinrent se grouper autour du foyer paternel, et ils furent élevés dans ces sentiments de droiture, de religion, d'esprit de travail qui firent l'honneur de la vie d'Hubert LaRue. Dès l'âge de neuf ans et demi il était au Séminaire de Québec, où il fit un cours rapide, brillant. Cinq ans après on le retrouve étudiant en médecine. L'Université Laval venait d'être fondée par l'énergie du grand-vicaire Casault et de ses collaborateurs : elle était à la recherche de tout ce qui pouvait donner de la force, du fonds, du prestige à ses chaires d'enseignement. D'avance les talents et le travail d'Hubert LaRue le désignaient au choix de ces hommes qui s'y connaissaient en hommes, et il fut envoyé en Europe pour se former et puiser aux meilleures sources de la science. Un an de stage à l'Université catholique de Louvain, six mois d'études à Paris firent bientôt de l'élève un maître, et à son retour—en 1859—il fut nommé titulaire des chaires de chimie, de toxicologie, d'histologie et de médecine légale.

En passant les épreuves du doctorat, Hubert LaRue avait choisi comme sujet de sa thèse, le suicide. J'ai relu dernièrement ce beau travail où une déli-

cate question est traitée si habilement qu'on oublie le jeune homme pour ne voir en l'auteur qu'un médecin expérimenté qui aurait déjà un quart de siècle de pratique. Après avoir donné la définition du suicide, l'aspirant au doctorat nous décrit le suicide volontaire criminel, sans folie, causé par la débauche, les dégouts de la vie, les chagrins domestiques, la honte, le remords, la souffrance physique, les humiliations de l'amour propre, les revers de la fortune. Puis il passe au suicide volontaire excusable et au suicide involontaire ou accidentel. Il nous démontre l'influence des saisons, des climats, des âges, de la civilisation sur cette mystérieuse maladie, qui quelquefois est épidémique, d'autres fois héréditaire. Il indique les remèdes les plus efficaces pour la combattre et termine par une curieuse étude, d'après les notes des abbés Durocher, Bolduc et Belcour, sur le suicide chez les sauvages de l'Amérique du Nord.

Cette thèse brillamment soutenue, valut à son auteur les félicitations de toute la jeunesse de l'époque et l'anneau d'or de docteur en médecine.

Un réveil littéraire se faisait alors au Canada. Nous ne pouvions guère oublier le succès que venait de remporter Huston avec la publication du *Répertoire National*. Le 21 février 1861, quelques hommes de lettres se réunissaient rue Buade, à l'atelier de MM. Brousseau, et y fondaient les *Soirées Canadiennes*. Parmi les noms de ces vaillants lutteurs, je retrouve celui d'Hubert LaRue, à coté de ceux d'Étienne Parent, de l'abbé Ferland, de notre grand historien Garneau, de Chauveau, Taché, Trudel, Fiset, Octave

Crémazie, Gérin, Légiaré, Fréchette. Ce fut aux *Soirées Canadiennes* que Hubert LaRue donna le manuscrit de son " voyage autour de l'île d'Orléans," étude bien faite, et qui plaît autant par l'originalité de la forme que par les qualités du style. En 1863 on discuta la création d'un second recueil de littérature canadienne. Le *Foyer Canadien* fut imprimé: et un bureau se constitua sous la présidence de l'abbé Ferland avec Hubert LaRue comme le secrétaire. Il publie dans cette nouvelle revue une étude sur les chansons populaires du Canada.

—“ Les recherches que vous avez faites, Monsieur, lui écrivait alors Champfleury, le célèbre auteur des *Chansons populaires des provinces françaises*, sont d'une riche importance dans cette question si neuve encore en France. Une étude telle que la vôtre, dédommage largement des efforts qu'il m'a fallu faire pendant trois ans pour mon livre, si incomplet qu'il soit.” La seconde partie de cette intéressante étude devait être exclusivement consacrée aux chansons historiques du Canada. La mort a frappé l'auteur avant qu'il n'ait eu le temps de compléter cet œuvre si patriotique!

Aimant la lutte, le travail, les exercices de la pensée, cet esprit ardent, une fois dans la mêlée, ne devait plus la quitter. Depuis 1859, les études, les conférences, les livres, les travaux de tout genre se succèdent sans interruption sous sa plume. Toujours sur la brèche, Hubert LaRue combat vaillamment; il défend ses idées; il cherche, et presque toujours il trouve ce qui peut faire progresser et améliorer le Canada Français. L'instruction publique, les indus-

tries, l'agriculture, attirent l'attention de ce penseur. Ce dernier art est surtout pour lui plus qu'une question patriotique, plus qu'une question politique. Il en fait une question religieuse, assurant à qui veut l'entendre que le sort du Canadien-Français catholique est entièrement entre les mains du cultivateur. Ce paysan, il le veut ainsi :

— "40 ans. Jeune encore ; dans toute la vigueur de l'âge, dans toute la puissance de la virilité.

" Epoux d'une femme de 35 ans,—belle comme toutes les Canadiennes ; pleine de force et de santé ; toujours de bonne humeur comme son mari : mère de douze ou de quinze enfants—pas moins de douze ! Il faut conserver intactes les saines traditions de nos pères !

" 120 arpents de terre sous les pieds : pas d'hypothèques. Grange de 100 pieds de longueur, nouveau modèle. Trente bêtes à cornes, 25 moutons, 6 chevaux, 8 cochons berkshire, petite race, 250 voyages de foin, avoine, blé, pois, pommes de terre, laine, beurre, saindoux, œufs, poulets, dindons, étoffe du pays, toile canadienne : cela à profusion.

" Pas de procès. Bonne dime pour le curé de la paroisse, mesure française. Un des meilleurs bancs dans l'église. Marguillier, ancien ou nouveau, ou les deux à la fois. Pas juge de paix, mais conseiller scolaire ou membre de la société d'agriculture. Pas chef de cabale électorale ; électeur seulement suivant sa conscience. Pour surcroît de bonheur un des meilleurs lots dans le cimetière : tel est—écrivait Hu-

bert LaRue—l'aspect sous lequel se présente à mon esprit le cultivateur canadien modèle."

L'agriculture est sa science favorite. Toute sa vie se consacre à la populariser, à l'améliorer. En 1870, il publie un "Petit manuel d'agriculture à l'usage des Ecoles Élémentaires." Il est approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique. Huit ans plus tard, il le complète en y traitant longuement de l'horticulture et de l'arboriculture. Vers la même époque il publie ses "Éléments de chimie et de physique, avec application à l'agriculture." Ces petits traités, admirables de clarté, de concision, de bons sens pratique ont eu grand nombre d'éditions; ils continuent à être encore en usage dans nos écoles. Un rapport qu'il a fait à propos d'un concours d'agriculture, ouvert sous le patronage de l'Institut de Québec, contient un discours qui est un chef-d'œuvre de tact, de bon goût, de style. Il devrait être mis entre les mains de tous nos cultivateurs. Parmi les recommandations que le docteur Hubert LaRue fait à nos hommes publics, il insiste sur la création d'une "Commission Agricole," organisée comme l'est notre Commission Géologique. Ce bureau se composerait de cinq titulaires se partageant la province de Québec en autant de régions agricoles. Les rapports de la commission seraient distribués gratuitement aux cultivateurs. Ceux qui auraient les meilleurs résultats agricoles seraient les lauréats. Il recommande aussi l'établissement de cercles de cultivateurs dans nos paroisses, et il conclut en disant:

—"Sait-on bien quel peuple nous serions si notre agriculture était intelligente et un peu soignée?"

Voici un calcul que j'ai fait et que je livre à l'appréciation des connaisseurs :

CHAQUE CULTIVATEUR, DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, AVEC UN BON SYSTÈME DE CULTURE, DEVRAIT RETIRER EN MOYENNE, COMME SALAIRE DE SON TRAVAIL, ET INTÉRÊT DU CAPITAL REPRÉSENTÉ PAR LA VALEUR DE SA TERRE, DE £125 À £150 PAR ANNÉE ! ”

Et dans un autre de ses livres, il ajoute :

—“Trop souvent le cultivateur ensemence sans connaître ni les qualités du sol ni l'importance des rotations : il commence derrière la grange et passe de clos en clos, semant toujours des pois, des pommes de terre, du seigle, et sur les mêmes pièces auxquelles il donne le nom de pièce à seigle, pièce à pommes de terre, pièce à pois. C'est par cette culture défectueuse qu'on a ruiné le district de Québec, et c'est pour cela qu'il y a aujourd'hui un demi-million des nôtres aux États-Unis.”

Les richesses naturelles du Canada, ses industries attiraient aussi les observations du docteur Hubert LaRue. Dans un mémoire qu'il rédigea sur l'état commercial de Québec, il entre dans les plus petits détails et démontre un grand esprit de justesse et d'observation. Aux tanneurs qui n'emploient que l'écorce de la pruche, il indique celles du chêne rouge, du mérisier, du sumac ou vinaigrier, comme étant très riches en tannin. Aux boulangers il recommande le pétrin mécanique ; aux fabricants d'allumettes l'emploi du phosphore rouge mis en contact avec du chlorate de potasse ; aux fabricants de sa-

vons la fusion du suif et la concentration des savons à l'aide de la vapeur, mais *pas à feu nu*. "En suivant mon conseil, leur assure-t-il, vos produits seront meilleurs et vous économiserez le combustible."

Les lettres avaient aussi toute la sollicitude de cet écrivain pratique avant tout. Il ne cessait de demander la création des bibliothèques de paroisse. Il insistait pour que l'on distribuât en prix aux enfants de nos écoles, des ouvrages d'auteurs canadiens français dont le mérite était admis, reconnu, et il voulait que des bourses fussent mises à la disposition de nos hommes de lettres sortis victorieux de certains concours littéraires ou scientifiques sous le patronage du gouvernement.

Il voulait aussi que les instituteurs fussent largement rémunérés.

"Une école, disait-il, est une usine où l'on façonne les intelligences ; argile molle, susceptible de se laisser pétrir pour le plus grand bien de la patrie, ou pour le plus grand mal du pays, mais il faut connaître le pétrissage des intelligences." Il exigeait "le moins de livres possible, petits, peu dispendieux, un tableau noir, de la craie, une baguette, un globe géographique, et avant tout de l'enseignement."

En 1876 le docteur LaRue fait un tour de force, de logique, de chiffres et d'exactitude en écrivant "Les Corporations religieuses de Québec et les nouvelles taxes qu'on veut leur imposer." Cet opuscule est à consulter par tous ceux qui s'occupent de législation, d'histoire et de d'éducation. Il contient des notes

très curieuses sur nos maisons d'instruction, et il y est prouvé que les catholiques ont à Québec un système d'enseignement gratuit. Ses études sur les richesses naturelles du Canada, sur l'agriculture dans la province de Québec, sur l'enseignement agricole, sur l'état actuel de la médecine, sur la médecine agricole et sur les rapports qui existent entre l'Iliade et cet art, sont de ces plus curieuses, et dénotent un grand fond d'érudition. Il termine cette dernière conférence par une boutade qui mérite d'être rapportée :

— “ Si Machaon l'irréprochable médecin, n'eût pas été blessé, Achille n'aurait pas envoyé son fidèle ami Patrocle pour s'assurer de l'identité du héros. Patrocle n'aurait pas insisté auprès d'Achille pour lui permettre de prendre part au combat : Patrocle n'aurait pas été tué, et Achille serait peut-être encore dans sa tente, occupé à boudier les Grecs. Donc sans le prêtre du Dieu de la médecine Chrysis, et sans le médecin Machaon, l'Iliade n'existerait pas, ou serait un tout autre poème. Et la conséquence de cela?..... La conséquence c'est que, vous ou moi, nous serions obligés de nous mettre à l'œuvre pour faire l'Iliade.”

Chez Hubert LaRue, il y a deux notes prédominantes. La gaieté. La tristesse.

Relisez dans le premier volume de ses mélanges historiques et littéraires, les pages qu'il consacre à “ Nos qualités et à nos défauts.” Tour à tour il s'y montre philosophe profond, homme de cœur, écrivain spirituel, mordant. Les notaires, les avocats

les médecins, subissent les traits de ce rieur de bon aloi, qui est de l'avis d'Horace : *Castigat ridendo mores*. Le mariage de Brindavoine, la description de l'album de photographies et d'autographes dans sa conférence "Luxe et Vanité," le contrat de mariage dans son étude sur le notaire, la description d'une cour de circuit dans sa monographie de l'avocat, celle du médecin tant pis, du médecin tant mieux, du médecin timide, du médecin hardi, sont autant de francs éclats de rire gaulois. Ils dérident ceux qui en sont l'objet et les forcent à se reconnaître dans ces tableaux signés par un maître.

Il en est ainsi de Patrice et Jean Baptiste, curieuse étude, pleine de vérité, d'enseignement sur les divisions stupides qui existent entre Irlandais et Canadiens-Français.

Hubert LaRue excelle dans ces descriptions canadiennes qui font dire à plus d'un de nos compatriotes d'outre-mer :

—Serait-ce dans la Nouvelle-France qu'il faudrait retrouver l'ancienne ?

Les pages qu'il consacre à son endroit natal, à l'île d'Orléans, sont belles, érudites, écrites sans efforts. Il nous parle de nos danses rondes, de nos chemins d'hiver, du feu de la Saint Jean, des sorciers de l'île, des loups-garous, de la chasse-galerie, en termes aussi graphiques, aussi fidèles que le ferait notre meilleur coloriste canadien-français, Aubert de Gaspé.

—“ Pourquoi, disait-il, ma plume se refuserait-elle à

retracer ces légendes naïves qui peignent si bien la bonne foi de nos ancêtres ? Ceux qui nous ont légué ces contes les racontaient au bivouac, au milieu de la forêt, à la belle étoile, entre le combat du jour et celui du lendemain. Et ces héros, soldats aussi fiers sur le champ de bataille que citoyens paisibles à la chaumière, versaient des larmes en les transmettant à leurs enfants : car, pour eux, c'était le souvenir de leur belle Normandie, ou de leur noble Bretagne qui se retraçait à leur esprit. Ainsi donc pourquoi ne les pas rappeler ? ”

Et il l'a fait dans des lignes chaudes, émues, qu'on aime à relire au coin du feu, quand le vent de bise passe et que l'on trouve bon de remonter vers le passé.

L'œuvre principal de celui que nous regrettons, est à mon avis son “ Histoire populaire du Canada, ” racontée à ses petits enfants, par Madame Genest. La scène se passe toujours à l'endroit aimé, à l'île d'Orléans. C'est là, que l'aïeule supposée—ou plutôt faisons connaître Madame Genest sous son vrai nom,—c'est là que Madame LaRue raconte à cette famille vigoureuse, intelligente qui honore aujourd'hui la patrie, l'histoire de la patrie elle-même. Ce livre destiné à la jeunesse a été un succès de pédagogie, d'analyse historique. Il est distribué annuellement dans nos écoles et tous s'accordent à lui décerner les plus grands éloges. Ce livre ouvre un nouvel horizon au docteur LaRue, et l'engage à dévouer la dernière partie de sa vie à l'enseignement de ses enfants. C'est pour eux qu'il compose successivement “ De la manière d'élever les jeunes enfants

au Canada," une "Petite histoire des Etats-Unis," une "Petite Grammaire française," une "Petite Arithmétique très élémentaire." Ces travaux, par une attention toute filiale, sont attribués, comme le premier, à Madame Genest.

J'ai parlé de la note gaie que le docteur LaRue savait prendre si à propos. En voulez-vous un exemple? Voici une histoire qui doit encore se passer quelque part; car nous ne sommes pas impunément descendants de Picards, de Normands ou de Bretons :

— "Trois mois se sont à peine écoulés depuis les élections générales, et il s'en faut que les partis soient réconciliés; en outre il y a, à l'affût, les cabaleurs de profession qui trouvent toujours leur compte dans un brouhaha bien conditionné et qui ne manquent pas d'attiser le feu encore mal éteint des passions. Bref, en aussi peu de temps qu'il en faut pour le dire, voilà que la paroisse se trouve divisée en quatre partis.

" Il y a d'abord le haut de la paroisse qui se pose contre le bas: le bas contre le haut. Le haut se scinde en deux camps: le haut du haut, le bas du haut. Le bas de la paroisse en fait autant; et il y a le bas du bas et le haut du bas.

" Le haut prétend que, le bas ayant déjà dans le banc de l'œuvre deux marguilliers de son arrondissement, c'est à lui qu'appartient le droit de faire la nouvelle élection. Le bas au contraire, soutient que le tour du candidat du haut n'est pas encore venu, et qu'il existe dans son quartier des gens fort respecta-

bles, déjà même sur l'âge, à qui il ne faut pas faire de passe-droits. D'un autre côté le haut du haut affirme qu'il y a trois ans le bas du haut a fait l'élection, et qu'en justice son tour doit être venu ; sur quoi, le bas du haut ne veut pas entendre raison. Enfin, le bas du bas prétend que le candidat du haut du bas est déjà maire de la paroisse, et qu'il n'est pas juste que le même ait tous les honneurs.

“ Dans cet état des esprits, l'élection ne peut manquer d'être chaude : aussi, le candidat du bas du haut ne l'emporte-t-il à la fin que par deux voix de majorité.”

N'est-ce pas que tout cela est dit avec une grande finesse ? et avec beaucoup de vérité ?

Nous avons ri de bon cœur avec ce canadien français qui connaissait à fonds Molière, Rabelais, mais sur cette figure si franche, si sensitive, le sourire n'avait jamais de longue durée. Le voici, maintenant sombre, pensif. Découvrez-vous, nous allons ensemble au champ des tombes.

—“ De gros nuages noirs, vont se précipitant dans l'espace, et se roulant sur un ciel gris foncé ; on dirait les lambeaux déchirés d'un immense drap mortuaire étendus sur une vaste bière de plomb.

“ Marchons à pas lents, car la neige crie sous les pas.

“ Une grande croix noire se dessine aux regards, avec ses deux bras étendus ; elle paraît s'élever, et se dresser menaçante, comme pour protéger ces

milliers de morts qui reposent à ses pieds, et dorment leur dernier sommeil.

“ La palissade est franchie. Mille voix s’élèvent de ces cendres à peine refroidies, et qui semblent se ranimer au bruit de nos pas ; voix aigres, lugubres, criandes ; voix de fantômes, voix des morts.

“ Tout parle, tout pleure, tout gémit dans un cimetière au milieu de la nuit.

“ C’est un glaçon qui se détache, et qui en tombant résonne sur le verglas comme le son d’une cloche.

“ C’est une branche qui raide et glacée se brise et se casse, nouveau cadavre qui s’affaisse, rongé par la dent impitoyable du temps, et qui vient ajouter son nouvel atôme à la poussière des morts.

“ C’est un clou qui se déplace. C’est un grain de sable qui tombe sur un cercueil déjà vide.

“ C’est la planche d’un cercueil qui se disjoint et se rompt.

“ Et partout de petites croix noires, autour desquelles s’enroulent de frêles arbustes, c’est la vie qui ne peut se soutenir qu’en s’appuyant sur ces faibles monuments de la mort.

“ Et les bouffées de la bise sont encore plus froides, plus humides, plus glaciales.

“ Là... une terre fraîchement remuée, gouffre avide dont l’ouverture est fermée temporairement par deux planches.

“ Et ce gouffre est le palais des cercueil !

“ L'eau s'infiltré à travers le tuf et suinte au plafond ; et.. goutte à goutte,... elle tombe... tombe... et tombe toujours ; et chacune des gouttes marque un de ces instants passagers, qu'on appelle les instants de l'éternité !

“ Et ce lieu est tellement le lieu du repos, tellement le lieu du silence, que malgré vous, vous retenez votre haleine, et le plus léger souffle qui s'échappe de votre poitrine, retentit à notre oreille comme un son rauque d'agonisant, comme un râle de moribond.

“ Courage ! ouvrons un de ces cercueils, car il est bon de voir les morts et de converser avec eux.

“ Et le fer aigü a grincé, et les clous rouillés ont cédé.

“ Voyez.

“ Un drap blanc... un suaire blanc. Yeux caves, joues creuses, bouche ouverte, taches bleuâtres, livides, noirâtres, sueur visqueuse, gluante qui retient notre main malgré nous.

“ Le reconnaissez-vous ?

.....

“ Un jour, je serai comme cela, moi aussi.”

Nous sommes loin de la note gaie que je vous indiquais il y a un instant. Hoffmann, Edgar Poë, Baudelaire, ne faisaient pas vibrer une plainte plus

triste, plus émue, plus lugubre que celle que vient de pousser Hubert LaRue.

Méry, qu'il aimait à citer, résume ainsi l'existence :

Un jour de fête,
Un jour de deuil,
La vie est faite
En un clin d'œil.

Le psalmiste la compare à un navire, à un nuage, à une ombre. *Sicut nubes, quasi aaves, velut umbra.* Celle d'Hubert LaRue n'a pas même dépassé la moyenne accordée aux hommes. Il est mort à 48 ans. Mais en retour comme cette vie a été bien remplie. Scrutez-la avec moi. Il est bon de causer avec les morts, nous a-t-il dit: eh! bien causons. Demandez-lui ce qu'il a fait pour la race canadienne-française. Tout son tact, toute sa droiture, toute son expérience des choses et des hommes ont été mis au service des siens. Personne mieux que lui ne sait traiter les grandes questions qui nous touchent de près. Pour les mères il écrit sur la manière d'élever les jeunes enfants. A ceux-ci il fredonne, il rappelle les chants populaires qui jadis ont bercé l'aïeule et mené les ancêtres au combat et au défrichement. Aux étudiants il lègue la science, l'amour du travail, le respect de la discipline. Aux maîtres, à ses paires, il laisse le souvenir de son érudition, de son affabilité, de son habileté dans l'art, plus que difficile de bien enseigner. Aux lettrés, il démontre le respect de la langue, l'exactitude dans les recherches, l'élévation des idées, la pureté du style. Aux ouvriers

il est toujours de bon conseil et il les convainc par le sens pratique. Aux cultivateurs, il ne cesse de dire qu'ils sont la patrie, et que, chefs du sol ils doivent se méfier du luxe, de la prodigalité, de la routine, de l'esprit de division et de dénigrement. A tous il ne cesse de répéter qu'il faut méditer l'histoire de notre passé et que c'est ainsi que nous apprendrons le respect, l'attachement dûs à notre religion, à notre langue, à nos lois. Pour en arriver à ces buts multiples tout lui est bon : conférences, livres, brochures, inventions utiles, articles de journaux, causeries. Et vous croyez qu'après cette tâche, Hubert Larue a fini ce qu'il s'est si noblement proposé. Non, tout ceci n'est que le repos accordé après le travail obligatoire, accompli. Ces grandes choses ne se pensent, ne s'écrivent qu'après une journée de labeur, de cours donnés, d'analyses chimiques, de conseils médico-légaux, de soins rendus pendant le jour à l'hôpital, au dispensaire, à la maternité, à l'Hôtel-Dieu, pendant le jour et la nuit à sa clientèle.

Quand un homme de cette force s'éteint, le deuil d'une famille s'étend à toute une race.

Patriote et chrétien convaincu, rien n'humiliait autant Hubert Larue que lorsqu'il se trouvait en tête-à-tête avec un de ces livres où la science moderne explique comment elle trouve le néant au bout d'un scalpel.

«—Depuis un quart de siècle, écrivait-il, il a été dans mes attributions de suivre pas à pas l'évolution de la science contemporaine. Les secrets nouveaux que la nature a révélés au microscope, je les ai scrutés, les phénomènes nouveaux que les réactifs

chimiques ont fait naître, je les ai constatés. Et après tout cela, je me demande où nous en sommes. La réponse est facile

“ On peut bien jouer sur les mots, substituer un vocable nouveau à un autre déjà vieilli, mais le fait dominant reste,

“ DIEU ! ”

Voilà ce que professait, voilà ce que pensait Hubert LaRue. Et n'a-t-il pas raison ? La vie remonte à la vie, c'est-à-dire à l'éternité. Et la vie se compose des infiniments petits comme des êtres les plus perfectionnés, des vibrions, des bactéries, des microbes aussi bien que de l'homme. Qui les a créés ?

—La vie ! la vie ! prétend la science moderne.

—DIEU ! répond Hubert LaRue.

J'ai étudié le lettré, le savant, le patriote, voilà le vrai philosophe et le chrétien !

Marié à Mademoiselle Alphonsine Panet, le docteur LaRue trouva le bonheur terrestre dans la vie domestique. De beaux enfants faisaient la joie de la maison, lorsque la mort vint frapper à cette porte si bien close à tous les bruits du dehors. Une maladie rapide enleva Hubert, le fils aîné ; la phtisie emporta à l'âge de 19 ans, Alphonsine, grande brune, aux yeux doux, rêveurs, vrai type de la beauté, de l'éducation, de la distinction canadienne française. Dès lors la pensée du savant se tourna vers les mystères de la tombe. Il ne souriait plus.

—La maison natale, l'église, le cimetière, disait-il souvent, le cimetière surtout, voilà la patrie.

Au milieu d'une dissertation, d'une conférence, dans un salon, chez un ami, chez lui, au milieu d'un cours son œil se voilait. Il balbutiait, terminait brusquement par un trait, par un axiôme. Les uns ne constataient que de l'originalité. Ceux qui le connaissaient mieux n'y voyaient que des larmes. Son esprit ailleurs planait sur ces tombes chéries, dans ce petit cimetière, où il m'entraîna par une nuit de clair de lune, et où pendant plus d'une heure il s'agenouilla et sanglotta comme un enfant.

Au milieu de ces départs, il ne faut pas s'étonner si le père s'en est allé vers ses enfants. Huit jours de maladie suffirent. L'avant veille de sa mort on vint lui dire qu'un laboratoire qu'il faisait construire chez lui était terminé. Il sourit et regarda son crucifix. N'était-ce pas là qu'était la vraie, l'unique science ?

Maintenant il attend l'heure de la résurrection dans le cimetière de l'île de Saint-Jean d'Orléans, dans l'endroit chéri, arrosé de ses larmes, où pour lui était le cœur de la patrie. Il dort au pied de son père, entre ses enfants, au bruit de ce " mugissement vague, sourd, indéfinissable dans sa grandiose splendeur, qui s'élève du grand fleuve". Cette description est de lui.

La dernière page de son dernier livre se termine ainsi :

J'y rêve bien souvent à mon bon cimetière.
J'y rêve aussi souvent à cette bonne bière
Où blanchiront mes os.
J'aurai pour me pleurer les larmes d'une mère
D'un enfant bien-aimé l'efficace prière
Et l'éternel repos.

Voilà sa dernière pensée.

Dans ses jours de tristesse, Hubert LaRue aimait souvent à me répéter les vers du "Cimetière Neuf" de Blanchemain, de ce grand poète français mort il y a peu de temps. Y avait-il assimilation d'idée? Avaient-ils tous les deux l'entraînement, la fascination de l'éternité? Je ne le sais, mais il me paraît y avoir une touchante union entre ces deux âmes.

Dans le cimetière aux murs blancs
Où ne repose encor personne
Ont poussé des blés opulents,
Et pour le pauvre on y moissonne.

Seigneur, quelque jour dans ces murs
On moissonnera pour vos granges :
Nos morts seront les épis mûrs,
Les moissonneurs seront vos anges.

Pourvoyeurs de vos cieux d'azur,
Ils feront la récolte humaine,
Gardant pour vous le froment pur
Et jetant la stérile graine.

Dans le cimetière aux murs blancs
Faites quand je serai sous l'herbe
Qu'un de vos anges consolants
Me trouve assez mur pour sa gerbe.

Que me reste-t-il à vous dire ? L'épi mura été cueilli. Hubert LaRue n'est plus ici, mais Dieu qui n'oublie pas les siens a laissé à sa famille, à ceux qui le pleurent le messager de son choix. Depuis la nuit où "au nom du Père" il consola le Christ au moment de la défaillance suprême, cet envoyé ne visite plus que ceux qui prient, qui croient, qui espèrent. L'Évangile l'appelle l'ange du Jardin des Oliviers. Ceux qui souffrent le nomment l'ange de la Résignation.

FAUCHER DE SAINT-AURICE.

NOTES.

Le Docteur Hubert LaRue était : maître ès-arts, docteur en médecine, membre correspondant de la société de médecine de Louvain, Professeur à l'Université Laval.

Il a écrit :

1859—Thèse du Suicide.

1862—Réponse au mémoire de MM. Brousseau, frères.

1863—Les chansons populaires et historiques du Canada.

1868—Éléments de chimie et de physique agricoles.

1870—Petit manuel d'agriculture à l'usage des écoles élémentaires.

-
- 1870—Mélanges historiques, littéraires et d'économie, I vol.
- 1876—De la manière d'élever les jeunes enfants au Canada ou entretiens de Madame Genest à ses filles.
- 1876—Les corporations religieuses catholiques de Québec et les nouvelles taxes qu'on veut leur imposer.
- 1877—Histoire populaire du Canada ou entretien de Madame Genest à ses petits enfants.
- 1878—Petit manuel d'agriculture, d'horticulture et d'arboriculture.
- 1879—Voyage sentimental sur la rue Saint-Jean, départ en 1860, retour en 1880—Causeries et fantaisies au 21.
- 1879—Rapport sur le concours d'agriculture, ouvert par l'Institut Canadien.
- 1880—Eléments de chimie et de physique à l'usage des écoles, avec application à l'agriculture.
- 1880—Petite grammaire française très-élémentaire à l'usage des jeunes enfants—Livre du maître et de l'élève.
- 1880—Petite arithmétique très-élémentaire à l'usage des jeunes enfants.
- 1880—Petite Histoire des Etats-Unis très-élémentaire, ou entretien de Madame Genest avec ses petits enfants.
- 1881—Mélanges historiques, littéraires et d'économie politique. II vol.



COUPS DE PLUME.

Mes bons amis, ce soir, je sens que la malice,
Ouvre mon encrier et me tente en passant.
Peut-être direz-vous qu'il faudrait la chasser.
Peut-être direz-vous qu'elle a bien des attraits.
On se livre à tout âge au jeu de la critique.
Enfin, quoi qu'il en soit mon article naîtra.

L'absence de la rime est péché qu'on pardonne,
Du moins j'aime à le croire, et si vous m'imprimez,
Il pourrait se trouver quelque lecteur candide
Attiré par le tour de ces alexandrins.

Vous savez que, sans peine, en lisant les gazettes,
L'observateur remplit son carnet de façon
Qu'il n'a plus qu'à vouloir pour fronder à sa guise,
Et mettre sur les i les points qui font défaut.

J'ai lu tout récemment que le preux d'Iberville,
Avait fondé lui seul notre grand Canada.
L'erreur est manifeste, on le comprend de suite,
Puisque les Canadiens étaient fils de leurs pères
Avant que d'Iberville eût quitté son maillot.

Cartier, nous dit cet autre, est notre père à tous.
 Mais Cartier, c'est un mythe ! Il n'a rien établi.
 En poursuivant sa route il trouva le grand fleuve.
 Pour se rendre à la Chine il épuisa son jeu.
 Jamais il n'a tenté de fonder un pays.
 Notre seul fondateur c'est Monsieur de Champlain.

On parle des *Indiens* qui peuplaient nos rivages.
 Regardez donc la carte, enragés narrateurs !
 Sommes-nous sur l'Indus ou sur le Saint-Laurent ?
 Nous avons bien ici des tribus de *Saurages*,
 Mais en très-petit nombre, en dépit de vos dires ;
 Ils n'avaient rien de l'Inde, et vous parlez jargon
 Lorsque vous appliquez aux anciens Canadois,
 Ce que le sens commun réprovera toujours.

D'autre part, on prétend que Sully, le ministre,
 Dont le roi Henri Quatre aimait tant les idées,
 Voulut former chez nous une France nouvelle,
 Mais, hélas ! le brave homme aimait tout le contraire,
 Il écrivit d'abord mémoire sur mémoire
 Contre chaque projet de Champlain et de Monts :
 Il n'aurait pas voulu dépeupler le royaume !
 Son esprit regimbait au nom du Canada.
 Où donc les écrivains se sont-ils inspirés
 Lorsqu'ils ont voulu faire un an i de cet homme ?

Messire Mazarin ! Celui-ci, nous dit-on,
 Fut un des protecteurs de notre colonie.
 J'aimerais à savoir où l'on prend tout cela.
 Si jamais on nous vit le couteau sur la gorge,
 C'est quand cet étranger était roi de Paris.

Je voudrais continuer en vers blancs. Cette forme a de la vivacité. Néanmoins la prose vaut quelquefois mieux.

Voici un article, signé d'un nom qui flamboye. "Les Anglais, nous dit l'auteur en question, ont accordé aux Canadiens toutes les libertés imaginables — et cela au lendemain de la conquête." Va voir s'ils viennent! Cette assertion renferme une fausseté qui saute aux yeux. Eh bien! nos journaux la reproduisent sans commentaire. A force d'être imprimée, elle deviendra vraie. Qu'est-ce donc que la vérité historique?

On nous reproche de ne pas croire les journaux. Faut-il absolument que nous fassions du mauvais sang?

Tenez! "au moment où l'on signait à Paris (1763) l'abandon de la Nouvelle-France, les Canadiens se juraient de conserver intact l'amour du drapeau blanc." Ce n'est pas cela du tout que nous avons voulu conserver. Le drapeau blanc n'a rien signifié parmi nous dès l'heure où il a représenté la banqueroute, la mauvaise foi et l'abandon. Ce que nous avons tâché de conserver c'est nous-mêmes, notre patrie, nos terres, nos traditions "canadiennes," nos libertés, nous tenons encore à tout cela et nous y tenons ferme!

L'imagination est une belle chose, mais pas trop n'en faut. D'après un historien "plein de son sujet," durant les guerres du premier empire, "les Canadiens gémissaient des attaques de la presse anglaise contre Napoléon." Lisez le *Canadien* et surtout le

Spectateur, vous verrez ce que nos gens pensaient de Napoléon ! Les rimeurs de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières le lardaient d'épigrammes. Nous avons commencé à avoir des égards pour lui à partir de 1815, c'est-à-dire du jour où il a succombé—et j'ose affirmer que le respect grandissant que nous avons témoigné à sa mémoire eut son origine par voie d'opposition : voyant que les écrivains anglais l'acablaient sans merci, nous avons eu pitié de son infortune. Voilà comment nous sommes faits—et voilà pourquoi, en 1870, la France nous tenait tant au cœur.

Nous tenons à la France par les origines, la langue, par tous les bons sentiments. Ce n'est pas une raison pour croire que nous entrons dans sa politique.

Ainsi, on a dit que le second empire avait eu nos sympathies. On s'est imaginé cela, comme le reste. Nous avons profité de l'entente des deux couronnes pour nous rapprocher de la France—et nous en avons été quittes, tout d'abord, pour nos démonstrations.

Aujourd'hui, le mouvement vient du vieux pays. Nous allons nous connaître mutuellement. On s'est connu de plus loin. Ce n'est pourtant ni M. Gambetta ni M. qui que ce soit qui nous attire encore—c'est la France, la seule France ! Et cependant, nous restons Canadiens, nous restons ce que nous sommes. Pourquoi n'y aurait-il pas deux Frances—une grande et une petite—et plus tard deux grandes ? Nous avons fait des miracles qui valaient bien celui-là.

Morale : il ne faut pas écouter ceux qui reconstruisent l'histoire à l'aide de l'imagination.

BENJAMIN SULTE.

A PROPOS DU MOT " HABITANT "

L'ÉTAT OU IL FAUT ÊTRE: POUR ÊTRE RÉPUTÉ HABITANT.

(22 avril 1675.)



N ami me signalait, il y a quelque temps, l'excellent écrit de M. Edward Farrer, publié dans la revue américaine *Atlantic Monthly*, intitulé " The habitant of Lower Canada," et il ajoutait : vous qui avez remué la poussière de nos vieux manuscrits, qui avez examiné un si grand nombre de documents historiques, ne pourriez-vous pas nous trouver l'origine authentique du mot HABITANT ? Vous le voyez, ce mot est tellement enraciné dans notre langue, si bien admis partout que nos compatriotes d'origine étrangère sont pour ainsi dire forcés de l'employer pour désigner nos cultivateurs.

Je serais bien embarrassé, lui répondis-je, de donner à présent une autorité, mais cependant j'ai un vague souvenir d'avoir vu quelque chose à ce sujet. Je suis aussi piqué que vous de voir notre brave population agricole désignée par un mot que nos écrivains se refusent d'employer sans le souligner. et surtout que les étrangers trouvent étrange, sinon ridicule, je chercherai.

En effet je cherchai ; je cherchai longtemps sans succès ; mais comme le dit mon ami Benjamin Sulte, des piocheurs ne se découragent pas facilement, je continuai donc mes recherches et je finis par trouver.

Mais avant d'aller plus loin il est bon de jeter un coup d'œil retrospectif sur l'état social de la Nouvelle-France, à l'époque dont il est question, afin de nous rendre compte des raisons qui donnèrent lieu à l'ordonnance du Conseil Souverain que je citerai plus bas.

Par le départ du régiment du Carignan, la colonie s'était trouvée augmentée de plus de 500 colons soldats restant, et l'année suivante, en 1668, il arriva encore au pays plus de 600 personnes dont 100 filles envoyées pour former des familles ; on comprend qu'elles furent enlevées en quelques jours, aussi la vénérable Marie de l'Incarnation écrivait-elle. " Les cent filles que le roi a envoyées cette année ne font que d'arriver et les voilà quasi toutes pourvues. Il en enverra deux cents l'année prochaine et encore d'autres en proportion les années suivantes. Il envoie aussi des hommes pour fournir aux mariages et cette année il en est bien venu cinq cents, sans parler de ceux qui composent l'armée. De la sorte c'est une chose étonnante de voir comme le pays se peuple et se multiplie."

Non content d'envoyer des éléments à l'augmentation de la population Louis XIV, par un édit du 1^{er} avril 1670 ordonne à l'intendant de payer aux garçons qui se marient à 20 ans et au dessous et aux filles à 16 ans et au dessous, 20 francs à chacun, le

jour de leurs noccs, ce qui sera appelé le présent du roi, de plus il accorde aux colons qui auront dix enfants vivants une pension de 300 francs, et à ceux qui en auront douze 400 francs.

Le même édit ordonne que dans les Villes et bourgades les habitants qui auront le plus d'enfants soient préférés aux autres pour les charges honorifiques, et bien plus que l'on punisse de l'amende, les pères qui ne marieront pas leurs garçons et filles à l'âge respectif de 20 et 16 ans.

Comme on le voit cet édit était passablement arbitraire, mais il faut le juger avec indulgence en faveur du motif; car il entraînait dans la politique du grand Colbert de peupler promptement la colonie de la Nouvelle-France à laquelle il avait voué un intérêt tout particulier.

Stimulés par toutes ces facilités, tous ces encouragements, les mariages se multipliaient et par suite les naissances.

Les colons se mariaient promptement et jeunes, surtout les filles; de jeunes couples comptant 30 ans, âges réunis des conjoints n'étaient pas rares. Les veuves mêmes ne pleuraient pas trop longtemps leurs époux, sans doute par obéissance aux volontés du roi. Dollier de Casson, dans son histoire de Montréal, nous rapporte qu'une jeune veuve, très-consolable celle-là, convola en secondes noccs avant que son premier mari fut enterré.

Des familles de 8, 10, 12, 20 enfants n'étaient pas rares quelques années après, et si le regretté Dr.

LaRue qui voulait absolument que les canadiens n'eussent pas moins de 12 enfants, pour conserver les traditions, ajoutait-il, eût vécu dans ce temps là, il aurait eu complète satisfaction ; même on vit un père de famille avoir 26 enfants. Transmettons à la postérité le nom de ce Prince canadien ; c'est le Sieur Jean Poitras, menuisier établi à Québec.

Comment vivaient ces nombreuses progénitures ? la mère de l'Incarnation va nous l'apprendre : " Il est étonnant," écrit-elle, " de les voir (les enfants) en si grand nombre, très-beaux et bien faits, sans aucune difformité corporelle, si ce n'est par accident ; un pauvre homme aura huit enfants et plus qui, l'hiver vont nu-pied et nue-tête, avec une petite camisole sur le dos et ne vivant que d'anguilles et d'un peu de pain, et avec tout cela ils sont gros et gras."

Mais il y avait de nombreuses et braves familles établies d'une manière stable, habituées dans le pays ; il y avait aussi un grand nombre d'hommes paresseux, sans courage et sans volonté d'entreprendre la culture des terres, ou qui aimant les aventures parcouraient le pays sans but spéciale, et vivaient d'expédients, d'aumône ou de rapines.

Il y avait encore les coureurs de bois, prédécesseurs de nos *voyageurs des pays d'en haut*. Ces coureurs de bois s'associaient deux ou trois, et munis de marchandises de pacotille ou d'objets d'utilité ils s'en allaient en canot ou à pied au sein des tribus sauvages pour faire la traite, et rapporter des pelleteries. " Le nom coureurs de bois," dit l'abbé Ferland, " n'avait pas alors la signification injurieuse

qu'on lui a ensuite attribuée ; ce nom désignait une classe aventureuse, hardie, capable de braver les plus grands dangers au milieu des rapides, dans les forêts, parmi les tribus sauvages les plus féroces. Pendant longtemps, l'on regardait comme un fainéant et un lâche, l'homme qui n'avait pas fait ses campagnes dans les pays d'en haut. On trouvait parmi les coureurs de bois des jeunes gens appartenant aux premières familles du pays."

Mais c'était surtout le vagabondage qu'il fallait atteindre, reprimer et punir. Les vagabonds qui s'appelaient aussi volontaires, rôdaient autour de Québec, Trois-Rivières et Montréal, ainsi qu'autour des forts, à Chambly, à Sorel. Lors de la fondation de l'Hôpital-Général, le procureur-général d'Auteuil prit la peine d'écrire au ministre de Pontchartrain pour lui représenter que cet établissement fait dans le bois, à proximité de Québec, allait encourager la paresse de gens capables de travailler, et servirait de refuge aux vagabonds.

Ces vagabonds, faisait aussi un peu de traite avec les sauvages qui venaient isolément vendre leurs pelletteries, privilège réservé par une ordonnance du conseil, aux colons habitués ou habitants. De plus ils commettaient des désordres et se livraient au libertinage.

C'est contre eux qu'il fallait protéger les colons tranquilles, ainsi que les habitants des villes et bourgades, plusieurs fois déjà des règlements de police faits par l'intendant, d'autres ensuite par le gouverneur leur avaient interdit l'entrée des villes, et

avaient décrété contre eux des châtimens corporels, mais ces réglemens n'avaient été que fort peu efficaces, surtout pour protéger la personne et les intérêts des habitans. En effet quand on les arrêtoit et qu'on vouloit les punir ils se disoient invariablement habitans, et prétendoient avoir une habitation, c'est ainsi qu'on appelloit alors une terre en voie de défrichement, dans tel lieu qu'ils désignoient à leur fantaisie, c'est alors, sur les plaintes réitérées qui étoient faites depuis longtems et en dernier lieu d'une manière plus pressante par M. de la Naudière, commandant à Montréal, c'est alors, dis-je que, sur la remontrance du procureur-général d'Auteuil, intervint une ordonnance du Conseil Souverain qui se lit comme suit :

L'ESTAT OU IL FAUT ESTRE POUR ESTRE REPUTÉ
HABITANT.

“ Du lundy vingt deux avril mil six cent soixante et quinze Le Conseil Assemblé auquel présidoit Monseigneur le Gouverneur, et où estoient Messieurs de Tilly, Damours, Dupont, de Pagras, et de Vitray et le procureur général.

“ Sur la remontrance faicte par le procureur général qu'il luy a esté faict plainte par le Bailly de Montreal qu'il y a dans l'Isle du dict lieu nombre de volontaires y commettant divers désordres que pour cet effect le sieur de la Nauguère (*de la Naudière*) commandant à Montreal l'auroit invité d'aller au lieu ou il y a plus de ces libertins pour les faire faire revenir à leur devoir, ce qu'il aurait faict sans

aucun sucez, Requéran le dit Bailly une expédition d'ordonnance du Conseil qui condamne ces sortes de gens à s'engager à des Maistres ou se faire habitans ; à quoy le dict procureur général conclud pour l'intérêt du Roy et le bien Public, qui sont fort intéressez par les divers désordres qui se commettent dans tout le pays par tels Vagaboulds qui peuvent estre un reste des Coueurs de bois qui jouissent du benifice de la traitte contre la disposition des ordonnances du Conseil, laquelle traitte n'appartient qu'aux *habitans*, et cependant la meilleure partie leur est enlevée par ces sortes de gens, lesquels ne contribuent en rien à l'augmentation de la colonie, au contraire la détruisent et sont autant d'ennemis domestiques dont on ne peut trop tost ny plus efficacement s'assurer qu'en les condamnant à s'engager à des Maistres qui puissent répondre de leur conduite autant qu'il se peut, ou à prendre des habitations et y tenir feu et lieu un an durant, avant de pouvoir jouir du bénéfice de la traitte avec les sauvages, conformément aux premiers reglemens du pays, et le tout dans quinzaine après la publication de l'ordonnance du Conseil, à peine de cinquante livres d'amende pour la première fois, et de punition corporelle en cas de desobéissance, et s'est le dit procureur général retiré, et estant rentré, a dict qu'il requiert aussi que les Seigneurs ou juges de chaque lieu soient tenus d'envoyer au Conseil tous les ans un rolle des noms des journaliers non habituez, ni mariez qui seront dans leur ressort ; Tout considéré *Le Conseil* en renouvelant les reglemens faicts par luy, et les ordonnances faicts par Messieurs les gouverneurs, précédans, et récemment par hault et puissant Seigneur Mre. Louis de Buade V. S., et

les argumentant et expliquant autant que besoin seroit, a ordonné et ordonne qu'à l'advenir aucunes personnes en Canada de quelque qualité et condition qu'elles soient, ne pourront jouir du bénéfice de la traite avec les sauvages, mesme dans les lieux de leurs résidences, qu'elles n'ayent une habitation dans laquelle elles tiennent feu et lieu, et ou elles travaillent ou facent travailler annuellement à l'augmentation d'icelle, selon leur forces et moyens, dont les seigneurs ou juges des lieux seront obligéz chaque année de dresser un estat, et d'en faire un bon et fiddle rapport au conseil pour lui donner connaissance de ceux qui voudraient éluder par adresse ou autrement les dicts reglemens et ordonnances, afin d'y estre pourvu, le tout sur peine contre les contrevenans d'amende telle qu'il plaira au conseil de régler, et mesme d'estre déchu de la propriété de leurs habitations sy le cas y eschet ; comme aussi que le dict seigneur gouverneur sera prié de continuer d'apporter la mesme exactitude qu'il a gardée jusques icy, en ne donnant des congez de chasse, comme il a toujours faict qu'à ceux qu'on leur certifiera avoir des habitations et y travailler actuellement ; et afin que personne n'en ignore, ordonne que le présent sera leu, publié et affiché par toutes les seigneuries, juridictions et autres lieux de ce pays que besoin sera, à la diligence du dict procureur-général qui sera tenu d'en certifier le conseil dans trois mois.

FRONTENAC.

D'après l'ordonnance que je viens de citer, il est évident que le mot habitant dont on se sert encore

pour désigner le cultivateur a une origine légale et authentique.

Maintenant ce qui a contribué à en perpétuer l'usage, c'est que toujours, au moins sous la domination française, on s'en servait dans les actes notariés, dans les registres de l'état civil et dans les procédures judiciaires. Ainsi on écrivait invariablement A. B. . . , habitant de l'île, et comté de St-Laurent, habitant de Bourg-Royal, etc., etc., tandis que lorsque c'était un citoyen qui était en cause, on écrivait, « demeurant à Québec, à Trois-Rivières, à Montréal. C'est ce que j'ai pu constater bien des fois dans les greffes des notaires, dans les registres et dans les pièces des procès.

L'habitant devait, à cette époque revendiquer, et ce, avec raison, son titre avec honneur, car, aux termes de l'ordonnance que j'ai citée plus haut, cette qualification le distinguait du vagabond, de l'homme sans feu ni lieu.

De plus, combien sous tous les rapports sa position était supérieure à celle du paysan français, son frère de la mère-patrie. Si l'on veut savoir quelle était sa position je citerai, pour en donner une idée, l'incomparable annaliste à laquelle j'ai déjà emprunté.

“ Quand une famille commence une habitation, écrit la mère de l'Incarnation, il lui faut deux ou trois années avant que d'avoir de quoi se nourrir, sans parler d'une infinité de petites choses nécessaires à l'entretien d'une maison, mais ces premières difficultés étant passées, ils commencent à être à leur aise, et s'ils ont de la conduite, ils deviennent riches avec le temps, autant qu'on peut l'être dans un pays nou-

veau comme celui-ci. Au commencement ils vivent de leurs grains, de leurs légumes et de leur chasse qui est abondante en hiver. Et pour le vêtement et les autres ustensiles de la maison, ils font des planches pour couvrir les maisons et débitent du bois de charpente qu'ils vendent très cher. Ayant ainsi le nécessaire ils commencent à faire trafic, et de la sorte ils s'avancent peu à peu."

Quel contraste entre l'habitant de la Nouvelle-France et le paysan de l'ancienne ! Ici point d'impôts royaux, point de redevances seigneuriales, onéreuses, la propriété du sol et la jouissance du fruit de ses labours. Là, au contraire, les impôts dûs au roi, les redevances aux seigneurs, les corvées, l'odieuse droit de chasse qui permettait au seigneur de dévaster sa récolte. Sur la position du paysan français au 17^{me} et 18^{me} siècle, je vous engage à lire l'affreux tableau qu'en fait M. H. Taine dans son savant et admirable ouvrage : " Les origines de la France contemporaine."

Le colon français est resté ce qu'il était, c'est un admirable colon écrit M. Farrers ; il peut manquer d'esprit d'entreprise, mais ses qualités solides ne sont pas surpassées par celles des écossais. Il est un monument vivant de la vérité de ce vieux dicton que bon sang ne peut mentir.

Conservons donc au cultivateur canadien cette appellation d'habitant qui a une origine authentique et honorable, que l'habitant ne rougisse pas de s'entendre appeler ainsi, enfin que les écrivains emploient le mot sans hésitation et surtout sans le mettre en italique.

T. P. BÉDARD.

A V I S .

Les personnes auxquelles ce numéro est adressé voudront bien sous 10 jours nous renvoyer, ou le blanc de souscription ci-inclus, ou ce numéro lui-même. Nous n'enverrons les prochaines livraisons qu'à ceux qui se seront abonnés, et tous ceux qui ne renverront pas ce numéro seront considérés comme abonnés.

Les personnes qui désireraient être agents pour les "NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES," voudront bien nous envoyer au plus tôt leur nom, prénoms, qualité et résidence, et si elles sont acceptées par l'administration, nous leur enverrons nos conditions et les blancs nécessaires pour agir comme agents.

LOUIS H. TACHE,

ADMINISTRATEUR,

Québec.

